

MASTER GEOPOLITIQUE LOCALE 2023-2024

Parcours : Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Accessible à distance : Oui Non

Responsable de la mention et du parcours : Jérémy ROBINE

Responsable de la formation : Joseph Salomon

Capacité d'accueil M2 Géopolitique locale : 20

UFR de rattachement : Institut Français de Géopolitique

Secrétariat : Bât. D, 3^{ème} étage

☎ 01 49 40 73 20

@/ master2geopolitique@univ-paris8.fr

Site Internet : <https://www.geopolitique.net>

Présentation et admission

1/ Objectifs de la formation

Depuis une dizaine d'année le mot « géopolitique » s'est imposé dans les médias et les sciences sociales pour désigner les conflits dans le monde contemporain. Ces conflits peuvent être internationaux ou internes aux États (guerres civiles, terrorisme, conflits d'aménagement ou autour d'enjeux environnementaux), mais aujourd'hui, ces deux échelles sont de plus en plus souvent étroitement imbriquées.

Ce Master a pour but de former de véritables **spécialistes de l'analyse géopolitique par une préparation pluridisciplinaire théorique et pratique** sérieuse en vue d'accéder à des emplois dans les domaines suivants : médias, O.N.G., ambassades, ministères, collectivités territoriales ou d'une préparation à la recherche ou Doctorat. Il a également un **caractère professionnalisant unique en France** grâce à l'alternance, c'est-à-dire la possibilité de suivre les parcours de la deuxième année en stage, en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Le parcours Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation) forme des praticiens de la gestion du local à la prise en compte des stratégies des acteurs (élus, associations, entreprises, services de l'État), à la prévention et à la gestion des conflits territoriaux locaux.

Compétences visées

- Maîtrise de la méthode d'analyse géopolitique (spatialisation des phénomènes, schémas d'acteurs, analyse des représentations, analyse diatopique et diachronique)
- Culture générale en matière d'aménagement et de droit de l'environnement
- Apprentissage des méthodes et du droit de la concertation
- Maîtrise de la cartographie numérique et initiation aux Systèmes d'information géographique (SIG)
- Maîtrise de l'expression orale et écrite dans un contexte professionnel (prise de parole en public, exposé courts, note de synthèse, étude de contexte, rapport d'étude).

2/ Et après ?

Les spécialistes de la méthode d'analyse géopolitique peuvent accéder à des emplois dans les domaines suivants : **médias, entreprises, cabinets de consultants, O.N.G. et associations, ambassades, ministères, collectivités territoriales, concours administratifs, ou à une préparation à la recherche ou Doctorat.** Le master géopolitique locale forme des praticiens de la gestion du local, de la prévention et à la gestion des conflits territoriaux locaux.

3/ Critères d'admission

L'accès en master 2 est possible :

- En Master 2, pour les titulaires du master 1 ou d'un master 1 dans un champ compatible avec le domaine de formation (géographie, aménagement, urbanisme, sciences politiques)
- Par validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis, compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles.
- Par validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger

4/ Pré requis

Il sera apprécié :

- la capacité rédactionnelle en langue française
- les motifs justifiant du choix du master par le candidat
- les résultats antérieurs
- l'adéquation du projet d'étude à la formation.

Cette appréciation sera fondée dans un premier temps sur l'examen du dossier comprenant :

- un CV
- une lettre de motivation
- les relevés de notes de licence et les diplômes
- le projet de recherche détaillé en quelques lignes

Si le dossier est retenu, elle se fondera dans un second temps sur un entretien avec le spécialiste de l'aire géographique ou du domaine.

5/ Modalités d'admission

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français...). Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous sur le site de l'Université : <https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription/>

6/ Organisation et contenu des enseignements

En M2 les étudiants reçoivent un enseignement à la fois sur les enjeux et la méthodologie propre à la géopolitique locale, et une formation technique (droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, techniques et cadre juridique de la concertation, connaissance des acteurs locaux et notamment des collectivités territoriales). Le parcours fonctionne sur le mode de l'alternance pour tous les étudiants (stage de 4 à 6 mois ou apprentissage ou contrat de professionnalisation durant 9 à 12 mois, 2 jours de cours, 3 jours chez l'employeur en fonction du calendrier).

Enseignements 2023/2024

1^{ère} année de master (M1) : Tronc commun : 405 heures

Enseignements Théoriques et Méthodologiques (19 ECTS – 105h)

Méthodologie de la Recherche (5 ECTS – 30h)

Analyse spatiale (5 ECTS - 30 h)

États et Rivalités de pouvoirs (3ECTS – 15h)

Épistémologie de la Géopolitique (3 ECTS - 15h)

Géopolitique et milieux géographiques (3 ECTS -15h)–

Enseignements de Culture Générale Géopolitique (12 ECTS – 150h) :

Géopolitique du Maghreb (2 ECTS -15h)

Géopolitique du Monde arabe (1 ECTS -15h)

Géopolitique de l'Amérique Latine (1 ECTS - 15h)

Introduction à l'étude de la guerre et des conflits armés (2 ECTS -15h)

Géopolitique de la Turquie (1 ECTS - 15h)

Géopolitique de l'Espace Russe (1 ECTS - 15h)

Géopolitique de l'Aménagement (initiation) (1 ECTS -15h)

Analyse géopolitique des risques (initiation) (1 ECTS -15h)

Géopolitique du cyberspace et de la datasphère (initiation) (1 ECTS -15h)

Compétition stratégique en Asie (initiation) (1 ECTS -15h)

Enseignements Pratiques de la Recherche (5 ECTS – 75h)

Pratique de la recherche (2 ECTS - 30h)

Initiation au terrain numérique et à l'OSINT (1 ECTS – 15h)

Stage de cartographie (3 ECTS - 30h)

Séminaire de Recherche (1ECTS - 15h) OK

1 séminaire au choix

Séminaires de Recherche : Monde Arabe

Séminaires de Recherche-: Géopolitique régionale

Séminaires de Recherche : Cyber

Séminaires de Recherche : Europe

Séminaires de Recherche : Minorités

Séminaires de Recherche : Asie

Séminaires de Recherche : Aménagement

Séminaires de Recherche : Russie

Séminaires de Recherche : Datascience

UE Découverte (2 ECTS – 60h) : OK

Anglais en Géopolitique (1 ECTS – 30h)

EC Libre (1 ECTS –30h)

Mémoire (20 ECTS)

Mémoire d'une centaine de pages, recherche personnelle, enquêtes de terrain, conception et réalisation de cartes.

2^{ème} année de master (M2) : Tronc commun : 375h

Pour les étudiants en apprentissage, la formation sera de 503h

Enseignements Fondamentaux (9 ECTS – 75h) :

Démocratie et Gouvernance territoriale, (3 ECTS-15h)

Les conflits d'aménagement en France, en Europe et dans le Monde (3 ECTS-30h)

La fabrique des territoires : l'aménagement en questions (3 ECTS-30h)

Enseignements spécialisés (18 ECTS – 195h) :

Aménagement urbain, (1 ECTS-21h)

Planification urbaine (2 ECTS-21h)

Concertation, participation citoyenne et débat public (3 ECTS-30h)

La communication au service de la concertation sur les grands projets, (2 ECTS - 15h)

Logement, habitat et politique de la Ville, (3 ECTS-30h)

Droit de l'environnement et de l'urbanisme, (2 ECTS - 30h)

Politique de l'énergie, (2 ECTS-15h)

Politique des transports et initiation à l'analyse électorale (2 ECTS -15h)

Géopolitique de l'aménagement urbain (1 ECTS -18h)

Enseignements Pratiques (14 ECTS – 60h) :

Etude pratique, (10 ECTS -15h) Stage

de Cartographie (2 ECTS-30h)

1 EC au choix (2 ECTS -15h) :

Séminaire Aménagement

Séminaire Politique de la Ville, Séminaire

Concertation, débat public

UE Découverte et Professionnalisation (3 ECTS – 45h) :

Anglais*, (2 ECTS -30h)

Atelier (sortie de terrain), (1 ECTS - 15h)

Rapport de stage ou d'alternance (16 ECTS)

7/ Modalités de contrôle des connaissances

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire. Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques.

Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu est proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>) et sur le site de l'IFG : www.geopolitique.net

8/ Alternance

Ouvert Oui en M2 Non

Contrat de professionnalisation Contrat d'apprentissage

CFA Formasup

Mail : contact@formasup-paris.com

Site : www.formasup-paris.com